

**EN VENDÉE
TOUS LES
EMBALLAGES
SE TRIENT**



EMBALLAGES



A déposer dans votre bac jaune ou dans un PAV

VERRE



Bouteilles, pots et bocaux

A déposer dans la colonne

PAPIERS



Tous les papiers

A déposer dans la colonne

Tout dépôt au pied des colonnes de tri est interdit.
Pensez à bien vider les emballages de leur contenu.
Les gros cartons doivent être déposés en déchèterie.

Déchèteries

3 déchèteries sont accessibles sur présentation d'une carte magnétique donnant droit à 20 passages gratuits par an et par foyer.
Chaque passage supplémentaire sera facturé 3 €.
> Merci de regrouper vos dépôts pour limiter les passages.
> Merci de suivre les consignes de tri et de sécurité indiquées par les agents de déchèteries.

Déchèterie de l'Île d'Olonne

Les Démeries
> **Lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9 h 00 à 12 h 00 – 14 h 00 à 17 h 00**

Déchèterie des Sables d'Olonne (Olonne-sur-Mer)

Rue de Chaintrelongue
> **Lundi au samedi : 9 h 00 à 12 h 00 – 14 h 00 à 18 h 00**

Déchèterie de Saint-Mathurin

Les Biottières
> **Mardi et jeudi : 14 h 00 à 17 h 00**
> **Samedi : 9 h 00 à 12 h 00 – 14 h 00 à 17 h 00**

Plate-forme "déchets verts"

Rue Louis Lagrange, zone des Plesses, aux Sables d'Olonne (Château d'Olonne).
Accès sur présentation de votre carte de déchèteries.
Le nombre de passages sur la plate-forme déchets verts n'est pas limité.
> **Lundi au vendredi : 14 h 00 à 18 h 00**
> **Samedi : 9 h 00 à 12 h 00 – 14 h 00 à 18 h 00**

Composteurs individuels

Les Sables d'Olonne Agglomération met à votre disposition un composteur par foyer.
Appelez le 02 51 23 86 05

Bacs de collecte

Sur simple demande, vous pouvez obtenir un bac destiné aux déchets ménagers ainsi qu'un bac dédié aux emballages (un bac par foyer et par type de déchets).
Si votre bac est volé ou détérioré, il sera remplacé gratuitement sous réserve que vous portiez plainte auprès de la police ou de la gendarmerie.

Textiles

Tous les textiles et cuirs (même dépareillés) sont à déposer en sacs fermés.

! Les Sables d'Olonne Agglomération • Pôle déchets
2 bis avenue Carnot • 85100 LES SABLES D'OLONNE
Tél : 02 51 23 86 05 • E-mail : technique@lsoagglor.fr

JANVIER 2020						
L	M	M	J	V	S	D
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DECEMBRE / JANVIER 2021						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3

-  Collecte des déchets ménagers (conteneur bleu)
-  Collecte sélective > emballages (conteneur jaune)



Conteneur bleu
Ordures ménagères

- > Sortir votre conteneur le jour indiqué après 19 h et le rentrer après chaque collecte.
- > Ne doit contenir que des sacs-poubelles d'ordures ménagères fermés (pas d'ordures en vrac).



Conteneur jaune
Emballages ménagers

- > Sortir votre conteneur le jour indiqué après 19 h et le rentrer après chaque collecte.
- > Tous les emballages sont acceptés.
- > Les emballages doivent être bien vidés et déposés en vrac.
- > Aucun autre déchet (refusés : papiers, verre, ordures ménagères, objets, déchets de déchèterie...).
- > N'imbriguez pas vos emballages les uns dans les autres.
- > Ne tassez pas les emballages dans votre conteneur.

Règles d'utilisation de vos conteneurs :

- > Nettoyer régulièrement votre conteneur.
- > Tout déchet sur la voie publique, hors du conteneur, ne sera pas ramassé.
- > Un conteneur peut être refusé en raison d'une absence de tri ou d'un tri mal fait (un avis est déposé).